

**Nathalie Oberweis**  
**Députée**

Luxembourg, le 12 juillet 2023

**Concerne: Question parlementaire relative au foyer dit Don Bosco**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires étrangères.

Je me permets de revenir sur votre réponse à la question 4 de ma question parlementaire numéro 8000 du 17 mai 2023.

Combien de personnes sont bénéficiaires de protection internationale (BPI) hébergés dans la structure et ayant un engagement avec l'ONA qui expire ou qui a expiré ?

Combien de personnes sont des personnes déboutées hébergées dans la structure?

Avec mes salutations respectueuses,

Nathalie Oberweis



Députée